

## SELECT EMPRUNTEUR

### GARANTIES ET PRESTATIONS

Formule 1 = Garanties de base Décès/PTIA  
Formule 2 = Décès/PTIA/IPT  
Formule 3 = Décès/PTIA/IPT/ITT  
Formule 4 = Décès/PTIA/IPT/IPP/ITT

ITT/IPT/IPP : indemnisation forfaitaire (« sa profession »).  
ITT : Le tarif ITT inclut : IJ / Exo des cotisations / Garantie mi-temps thérapeutique (=50%IJ)  
ITT : Franchise de Base 90 j (Possible 30, 60, 120, 180 jours)  
IPP : indemnisation selon un taux d'invalidité défini N et compris entre 33 et 66% (N-33/33)  
MNO : **Option Confort +** : Suppression des conditions d'hospitalisation pour pathologie dos et Psy

#### Points importants

- Contrat à cotisations contractuelles sur capital restant dû
- Réduction : Couple 5 % - Capitaux assurés > 250 000 € 5 %
- Garanties et Cotisations irrévocables même en cas de modification de la situation personnelle de l'assuré
- Tarifs très compétitifs
- Frais d'adhésion : 22€ dont 2 € d'adhésion à la Mutuelle
- Aucun Frais de fractionnement ou avenant
- Rachats d'exclusions possibles sur demande pour sports à « risque »
- Garanties acquises pour nombreux sports à risque dans le cadre d'un baptême ou initiation (art 11 CG)
- Garantie Monde Entier pour tout déplacement perso, pro, humanitaire sauf exclusion à l'adhésion
- Pathologie psy : couvert si hospitalisation > 9 jrs
- Pathologie du dos : couvert si hospitalisation > 9 jrs ou si intervention chirurgicale

### ASSUREUR MNCAP

- MNCAP = Mutuelle Nationale des Constructeurs et Accédants à la Propriété
- Entité mutualiste dédiée à l'assurance emprunteur depuis plus de 40 ans
- Structure financière solide : 79 Millions € de fonds propres
- 2 500 adhésions traitées par mois
- Une expertise reconnue des risques spéciaux (risques médicaux aggravés, sportifs, professionnels)
- Accords avec des Centres médicaux (si adhésion avec formalités médicales) – ABCOS, ARM, Montaigne –
- Possibilité d'adhésion immédiate en ligne: jusqu'à 45 ans et 400 000 € de capital assuré, jusqu'à 200 000 € si moins de 50 ans

CARACTERISTIQUES	Garanties	Age limite d'adhésion	Age limite de garantie
	Décès	84 ans	90 ans
	Perte Totale et Irréversible de l'Autonomie Incapacité temporaire de travail Invalidité Permanente Totale Invalidité Permanente Partielle	64 ans	67 ans
	Capitaux	Mini : 10 000 euros	

Service Gestion : Simulassur By Eloïs  
8 rue des Pavillons  
92800 Puteaux

Téléphone : 01.55.43.09.50  
[emprunteur@elois.fr](mailto:emprunteur@elois.fr)